

L'égalité des genres en Europe

Ce que l'on entend par là / Notre objectif :

L'égalité des genres est un droit fondamental et une valeur forte de l'Union européenne. Notre objectif consiste à atteindre une participation équilibrée des femmes et des hommes dans la vie politique, sociale et économique, ainsi qu'en matière de vie professionnelle et de vie familiale.

Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

Nous avons obtenu la création de l'Institut Européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes : basé à Vilnius, ce dernier apporte un soutien en termes d'expertise, d'amélioration des connaissances et de la visibilité donnée aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Nous avons obtenu du Conseil une augmentation de 50% du budget alloué au programme DAPHNE de lutte contre la violence faite aux femmes. Nous lançons régulièrement des campagnes européennes sur ces sujets : contre la prostitution forcée lors de la coupe du monde de football, pour une égalité salariale, pour la légalisation de l'avortement, etc.

Cependant, nous devons continuer nos efforts : l'inégalité salariale s'élève en moyenne à 15% pour un travail égal, 500 000 femmes par an sont victimes de la traite en Europe de l'Ouest, 13% des femmes en Europe sont victimes de violence domestique, elles ne représentent que 17,1% des chefs d'entreprise et sont peu représentées dans les instances politiques.

Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

- elle a voté contre notre proposition de créer un revenu minimum pour les femmes les plus désavantagées, notamment les femmes célibataires
- elle a voté contre notre proposition de réviser la directive sur le congé parental
- elle vote systématiquement contre toute proposition de légalisation de l'avortement
- le "programme" du PPE ne propose rien en matière de lutte contre la violence faite aux femmes, rien pour une représentation politique paritaire entre femmes et hommes et rien sur les droits sexuels et reproductifs

Ce que nous proposons :

- la création d'une Charte européenne des droits de la femme pour améliorer les droits effectifs des femmes dans toute l'UE et pour établir des mécanismes assurant l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique.
- la révision de la directive sur le congé parental pour donner les mêmes droits aux hommes et aux femmes
- la création d'un poste de Commissaire européen à l'égalité femmes-hommes et une représentation politique paritaire dans toutes les instances européennes
- l'amélioration de la conciliation vie professionnelle-vie familiale par l'accueil accru d'enfants dans les services de petite enfance et les classes maternelle (objectif européen de 33% d'enfants de moins de 3 ans accueillis dans les services de petite enfance et de 90% de scolarisation en classe maternelle)
- une lutte constante contre les inégalités de salaire

- le soutien aux femmes chefs d'entreprise, femmes scientifiques et chercheuses
- la légalisation de l'avortement et les mêmes droits des femmes à disposer de leur corps dans toute l'UE
- l'intensification de la coopération européenne pour mieux lutter contre le trafic d'être humains et l'exploitation sexuelle, dont les victimes sont majoritairement des femme
- la création d'une Année européenne contre la violence faite aux femmes et l'intensification de la lutte contre ces violences